



Le détecteur de fumée

Mode d'emploi

allianz.fr



Prévention Allianz

Allianz 

Les caractéristiques essentielles



Marquage CE
norme européenne
NF EN 14-604



Un signal sonore
d'au moins **85 décibels**, audible
à 3 mètres
de distance



L'appareil est muni
d'un indicateur
« piles faibles »



Un bouton
« test » vous permet
de vérifier le bon
fonctionnement
de l'appareil



Il faut installer au moins
1 appareil par logement
(de préférence 1 détecteur
par étage dans le cadre
d'une maison)

Où l'installer ?



Dans
un couloir

OU



Dans
une chambre

OU



Dans
un salon



Le détecteur doit être positionné au plafond
à au moins 30 centimètres des murs

Eviter de l'installer



Proche
d'une ventilation
de plafond



Dans des pièces comme la cuisine
ou la salle de bain
à cause des rejets de vapeurs



Proche
de néons pouvant
déclencher l'alarme

Comment l'entretenir ?



Dépoussiérer
régulièrement



Veiller au bon état
des piles et ne jamais
utiliser des piles
rechargeables



Qui doit installer ?
Le propriétaire achète et installe
l'appareil. L'occupant, qu'il
soit propriétaire ou locataire,
s'occupe de son entretien et de
son fonctionnement

Allianz

Allianz IARD

Entreprise régie par le Code des assurances.

Société anonyme au capital de 991 967 200 euros.

Siège social : 87, rue de Richelieu - 75002 Paris.

542 110 291 RCS Paris.

www.allianz.fr

Document à caractère publicitaire